



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 123 (2023), p. 171-213

Cédric Gobeil, Anne-Claire Salmas, Olivier Onézime

Le village de Deir el-Medina : nouveau plan topographique et pistes de réflexion

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711233 *Mélanges de l'Institut dominicain d'études
orientales 40*

Emmanuel Pisani (éd.)

9782724711424 *Le temple de Dendara XV*

Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssef Hamed

9782724711417 *Le temple de Dendara XIV*

Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni

9782724711073 *Annales islamologiques 59*

9782724711097 *La croisade*

Abbès Zouache

9782724710977 *???? ???? ???????*

Guillemette Andreu-Lanoë, Dominique Valbelle

9782724711066 *BIFAO 125*

9782724711172 *BCAI 39*

Le village de Deir el-Médina : nouveau plan topographique et pistes de réflexion

CÉDRIC GOBEIL, ANNE-CLAIRE SALMAS
avec la collaboration d'OLIVIER ONÉZIME *

RÉSUMÉ

Lors des campagnes 2012, 2013 et 2014 de la mission française de Deir el-Médina (Ifao), le village des artisans a fait l'objet d'un nouveau relevé topographique, parallèlement à d'urgents travaux de restauration. Le résultat le plus important de ces travaux est publié ici, sous la forme d'un plan détaillé et corrigé de l'ensemble des structures visibles. La production de ce nouveau plan a suscité un certain nombre de réflexions sur l'aménagement spatial du village et son développement, lesquelles sont présentées dans cet article. Finalement, un inventaire des objets collectés les plus significatifs est présenté.

Mots-clés : Deir el-Médina, village des artisans, plan topographique, restauration, nettoyage, mise à jour, enceintes, aménagement de l'espace, artefacts.

ABSTRACT

During the archaeological missions carried out at Deir el-Medina by IFAO in 2012, 2013, and 2014, a new topographical survey was conducted in the workmen's village, in parallel with critical conservation work. In addition to providing the scientific community with an updated and accurate plan of all the structures currently preserved on site, this fieldwork gave us the opportunity to reflect on the spatial arrangement and development of the village.

* Nos remerciements vont à Charles Bonnet qui a initié et encouragé cette étude : en souvenir de discussions passionnantes partagées avec lui à Deir el-Médina et en Suisse à l'été 2012.

This article gathers some of our main conclusions and hypotheses. Finally, a short descriptive inventory of the most significant small finds collected while cleaning the village is presented.

Keywords: Deir el-Medina, workmen's village, topographical plan, conservation, archaeological cleaning, updates, enclosure walls, spatial arrangement, artifacts.



ENTRE 2012 et 2014, une part importante des travaux de la mission française de Deir el-Médina a été consacrée au village des artisans, pièce maîtresse de ce site patrimonial. Le choix d'orienter les travaux en ce sens était guidé d'une part par l'état de dégradation avancé d'environ 20 % des structures, fragilisées par les assauts du temps (voir fig. 1), d'autre part par l'absence de plan à jour du village. Quand bien même il intègre les découvertes faites par Charles Bonnet et Dominique Valbelle dans le centre du village, le plan fourni dans le guide archéologique consacré à Deir el-Médina et récemment publié par l'Ifao reprend des inexactitudes héritées de Bernard Bruyère, ainsi que le montre, par exemple, le tracé de l'angle sud-est¹.



FIG. 1. Détail du plan de B. Bruyère avec additions de C. Gobeil. En rouge, les structures déjà tombées ou qui étaient dans un état de dégradation avancée (état mars 2012).

¹ AUDREU-LANOË, VALBELLE 2022, p. 44.

En 2012, lors de la première campagne de Cédric Gobeil en tant que chef de mission, une évaluation a été menée avec différents acteurs, au terme de laquelle il est apparu urgent d'intervenir afin d'enrayer le processus de destruction qui menaçait ce joyau archéologique. Durant les saisons 2012 et 2013, une équipe de restauration conduite par Hassan el-Amir (Ifao) a effectué des opérations localisées aux endroits du village où les structures étaient déjà effondrées ou sur le point de l'être.

En parallèle de ces travaux de restauration, Olivier Onézime, alors topographe de l'Ifao, et C. Gobeil ont réalisé, durant trois saisons, un nouveau relevé topographique et photogramétrique de l'ensemble des vestiges. Plusieurs motifs ont été à l'origine de cette entreprise. Premièrement, de nombreux chercheurs ont trop souvent fondé leurs analyses sur le plan de B. Bruyère qui, ainsi que nous allons l'illustrer dans cet article, n'est que partiellement fidèle à la réalité du terrain². Deuxièmement, le dernier plan topographique du village était celui que C. Bonnet et D. Valbelle avaient publié en 1976, à la suite de leurs travaux archéologiques³. Ce plan, de l'aveu même des auteurs, n'a toutefois quasiment jamais été repris par les spécialistes du site dans les publications postérieures, car il n'offrait qu'une mise à jour partielle des lieux, la partie définie par l'enceinte de Thoutmosis I^{er}. Il était par conséquent crucial de dresser un plan actualisé et précis de l'état réel du village, en mobilisant les technologies aujourd'hui à disposition (station totale, GPS différentiel et photogrammétrie)⁴.

1. RESTAURATION

Le 19 septembre 2012, une rencontre a eu lieu à l'inspectorat de Gournah entre messieurs C. Bonnet, Michel Wuttmann, C. Gobeil et H. el-Amir pour l'Ifao, et Mohamed Abd el-Aziz et Mansour Boraik pour le compte du ministère des Antiquités (actuel ministère du Tourisme et des Antiquités). Le but de cette rencontre était de convenir d'une stratégie de travail visant, de manière générale, la préservation de l'ensemble du site de Deir el-Médina et sa mise en valeur pour la visite. Concernant le village, l'entreprise de restauration présentait un défi de taille : les interventions qui y seraient menées ne devaient en aucun cas venir modifier l'image des lieux tels qu'ils étaient connus, si bien que les mesures déployées devaient être les plus neutres possibles, afin de se « fondre dans le paysage ». Sur ce point, H. el-Amir et son équipe ont pu bénéficier des conseils de C. Bonnet, qui a amicalement partagé son expérience du site et plus généralement de la restauration du patrimoine en terre crue. Par ailleurs, le point de vue adopté par les restaurateurs, de concert avec les représentants du ministère des Antiquités, a été de considérer les murs reconstruits par B. Bruyère comme faisant partie intégrante du village, au même titre que les murs d'origine : appartenant désormais à l'histoire des lieux, ils devaient donc être traités de la même manière que les murs antiques. Cela dit, certains murs

² BRUYÈRE 1939, pl. VII. De nombreuses études traitant de *household archaeology* se fondent sur des comptes (de pièces, de « lits-clos », de divans, de caves, d'escaliers, etc.) malheureusement faux, induits par le plan de B. Bruyère.

³ BONNET, VALBELLE 1976, fig. II.

⁴ Un modèle 3D à partir de ce nouveau plan, montrant l'emplacement exact de toutes les structures dans l'espace, est sur le point d'être finalisé : à terme, il sera partagé avec l'ensemble de la communauté scientifique.

restaurés par B. Bruyère peuvent être identifiés avec sûreté grâce à une méthode digne d'une signature : pour caler les briques des murs qu'il avait à remonter, l'archéologue a inséré plusieurs dizaines, voire centaines, de petits éclats de calcaire dans les joints intercalaires⁵.

En amont des opérations, chaque mur a été inspecté, afin de discerner ceux qui étaient sains de ceux qui nécessitaient des restaurations. Pour les seconds, l'aspect pratique ne devant en rien sacrifier à l'aspect esthétique, des discussions au cas par cas ont été menées pour définir le type d'intervention approprié, dans le respect des codes dictés par les chartes internationales⁶ (voir fig. 2).



© Photo C. Gobeil

FIG. 2. Vue du centre du village après nos travaux de restauration (avril 2013).

Dans la mesure du possible, il a été convenu de toujours remployer les matériaux antiques qui étaient tombés, mais qui pouvaient encore être réutilisés. Dans le cas contraire, des briques crues modernes de dimensions et de composition différentes ont été ajoutées. Le seul autre matériau à avoir été employé est la pierre calcaire, collectée localement, tenant ainsi compte du mode antique de construction. Quelques pierres calcaires ont donc été insérées dans les restaurations, dans une faible proportion toutefois, leur poids interdisant de les placer dans les parties hautes des murs, celles qui justement nécessitaient les plus importants travaux. Enfin, là où l'enduit antique était partiellement préservé, les restaurateurs ont choisi de compléter les parties manquantes en appliquant un enduit moderne fait d'argile lissé (*mouna*) de couleur et d'épaisseur différentes (voir fig. 3 et 4).

⁵ Pour une image illustrant ce type de restauration, BONNET, VALBELLE 1975, pl. LXVA (1).

⁶ En particulier la Charte de Venise, voir https://www.icomos.org/images/DOCUMENTS/Charters/venice_f.pdf (site consulté le 10 juin 2019).

© Photo C. Gobeil



FIG. 3. Murs avec enduit antique consolidé et restauré dans la maison NO XIII (pièces 1 et 2).

© Photo C. Gobeil



FIG. 4. Divan avec enduit antique consolidé et restauré dans la maison NO XV (pièce 2).

© Photo C. Gobeil



FIG. 5. Ouverture endommagée dans le mur séparant les pièces 3 et 4 dans la maison NE V.

pas sur l'extérieur, était peu probable⁷. En outre, au pied du mur gisaient les débris des éléments qui étaient tombés, parmi lesquels se trouvaient deux petits linteaux en calcaire (visibles sur la fig. 5). Un examen des photos d'archives et des rapports de B. Bruyère⁸ a permis d'une part de déterminer la forme du dispositif, constitué non pas d'une seule grande ouverture, mais de deux petites ouvertures, avec chacune son propre linteau (voir fig. 6), d'autre part de procéder à la restauration de la structure en conséquence (voir fig. 7 et 8) et de proposer une interprétation du dispositif. Les deux ouvertures, qui constituaient un aménagement sans doute rituel, étaient destinées à accueillir chacune une petite stèle gravée sur les deux faces⁹.

Afin de pouvoir restaurer au mieux les structures préservées en élévation, il a été nécessaire de réexaminer autant que possible les parties basses des murs et d'en évaluer l'état de conservation. Pour ce faire, un nettoyage systématique de tous les sols du village a été mené, permettant d'enlever plusieurs dizaines de centimètres de sable éolien et de débris accumulés depuis des décennies. Tous les déblais évacués ont été minutieusement tamisés avant d'être transportés hors du site. Outre une récolte relativement importante d'objets, présentée en annexe de cet article, le nettoyage des sols du village a permis de s'interroger plus avant sur l'organisation spatiale du village et certains traits architecturaux.

Au cours de ses travaux, B. Bruyère a réalisé de nombreux clichés photographiques, aujourd'hui conservés au service des Archives et Collections de l'Ifao. Certains d'entre eux ont été publiés dans les rapports de l'archéologue, mais beaucoup demeurent inédits. L'accès à ces documents s'est révélé essentiel pour orienter les travaux de restauration dans certaines parties du village. Une des meilleures illustrations de ce travail d'« archéologie dans les archives » est sans doute la restauration du mur séparant les pièces 3 et 4 de la maison NE V. Lors de l'état des lieux effectué en 2012, une bonne partie de la moitié supérieure du mur était détruite; ne subsistait qu'un trou béant, dont la zone inférieure conservait encore toutefois sa forme rectangulaire originale (voir fig. 5).

Cette trace semblait évoquer, de prime abord, l'existence d'une ouverture. L'hypothèse d'une fenêtre était néanmoins à rejeter d'emblée: la présence d'une ouverture dans un mur séparant deux pièces, qui plus est n'ouvrant

⁷ *Contra* B. Bruyère (1930-1935, p. 7 gauche), qui indique qu'il s'agit de deux fenêtres; https://www.ifao.egnet.net/bases/archives/bruyere/?id=MS_2004_0155_013.

⁸ BRUYÈRE 1939, p. 248, fig. 126, et p. 250.

⁹ Il est possible que le fragment de stèle gravée sur les deux faces et remployé comme ostrakon, découvert lors de notre campagne de 2013, ait pu à l'origine être un monument placé dans une niche de même type, voir GOBEIL 2015 et, en particulier, p. 191, n. 16.



FIG. 6. Photo d'archive montrant l'état d'origine du mur séparant les pièces 3 et 4 dans la maison NE V (d'après Bruyère 1939, p. 248, fig. 126).



© Photo C. Gobeil

FIG. 7. Mur séparant les pièces 3 et 4 dans la maison NE V après restauration, vu depuis l'ouest (avril 2013).



© Photo C. Gobeil

FIG. 8. Mur séparant les pièces 3 et 4 dans la maison NE V après restauration, vu depuis l'est (avril 2013).

2. CONSTATS, RÉFLEXIONS ET HYPOTHÈSES

Le premier constat est d'ordre général. Le plan dressé par B. Bruyère présente un nombre relativement important d'inexactitudes, du moins par rapport à la réalité actuelle du terrain, ainsi que ce qui semble être des créations *ex-nihilo* de l'archéologue (voir fig. 9).



FIG. 9. Plan du village avec, en bleu, ce qui ne correspond pas à la réalité (actuelle) du terrain.

Certains murs du plan ne reposent sur aucune fondation antique, tandis que pour certaines structures, telles que des « lits-clos » (cf. SE I) ou des « divans » (cf. NE XVII), aucune trace archéologique n'est aujourd'hui visible. Il est néanmoins possible que certains vestiges aient été vus par B. Bruyère, puis reportés sur son plan, avec ou sans interprétation subjective. Dans la maison SE I, par exemple, les traces subsistantes ne sont objectivement que des restes de murs sans que rien vienne prouver qu'ils appartenaient à l'origine à un « lit-clos ». Quant au « divan » de la maison NE XVII, B. Bruyère semble avoir reconstitué le dispositif à partir de ce qui n'est en réalité qu'un simple muret préservé sur une quarantaine de centimètres de hauteur. Parmi les structures mentionnées sur le plan de B. Bruyère se trouvent également des escaliers, dont il n'existe aucune trace sur le terrain (cf. NO I, NO XIV, NE III, NE VI, NE XIV, NE XVII, SO I). Le cas de la maison NE III est représentatif. Les observations effectuées dans la quatrième pièce ont permis de préciser les hésitations de B. Bruyère concernant cet

espace¹⁰. S'il en fait un escalier sur son plan, il écrit dans son rapport que la pièce a servi de « débarras ». Nos travaux ont confirmé la seconde interprétation. La maison ne comprend donc aucun escalier, ce qui, d'un point de vue général à l'échelle du village, porte à 21 le nombre de maisons possédant actuellement un escalier menant au toit¹¹. Outre la question de l'escalier, le nettoyage de la quatrième pièce de la maison NE III a permis de mettre au jour une inhumation secondaire totalement ignorée de B. Bruyère ou, du moins, passée sous silence. Installée dans les lieux certainement après leur abandon, cette sépulture a elle-même été perturbée, et il n'en reste plus aujourd'hui que quelques éléments épars : des bandelettes de lin et des ossements humains, ainsi que quelques vases en céramique, les restes d'une natte et ceux d'un filet en fibres végétales qui ont pu avoir été déposés avec le corps lors de l'inhumation (voir fig. 10 et 11).

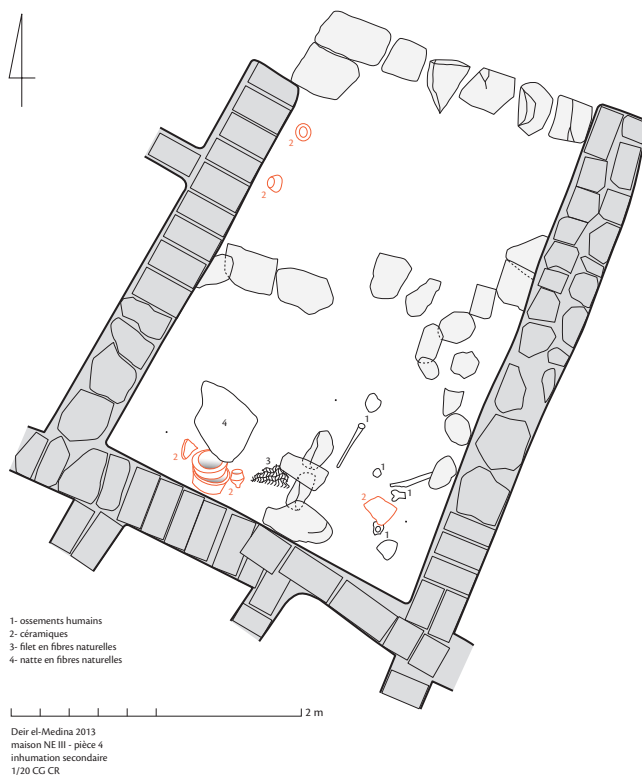


FIG. 10. Plan de la pièce 4 dans la maison NE III montrant les traces d'une inhumation secondaire (dessin C. Gobeil et Chloé Ragazzoli).



FIG. 11. Détail des traces de l'inhumation secondaire trouvée dans la pièce 4 de la maison NE III.

¹⁰ BRUYÈRE 1939, p. 244.

¹¹ Il existe également des escaliers menant à des caves : ils ne sont pas comptabilisés ici.

Le second constat d'intérêt a trait à l'arrangement du village durant la seconde partie de la XVIII^e dynastie, d'une part, et son réarrangement à la fin de la XVIII^e dynastie ou au début de l'époque ramesside, d'autre part. Dans le secteur situé au niveau du décrochement de la longue rue nord-sud, permettant de desservir les quartiers sud (voir fig. 12), deux éléments ont attiré notre attention.

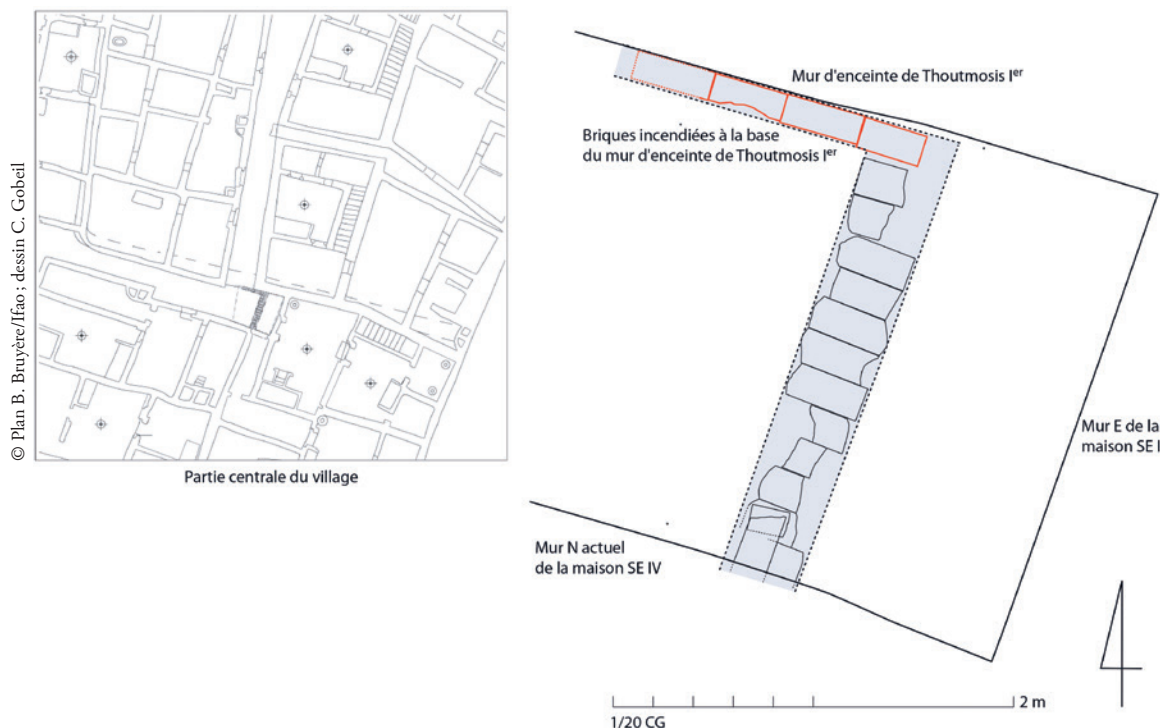


FIG. 12. Plan du mur de briques crues rasé trouvé au sud de l'enceinte de Thoutmosis I^{er}.

Le premier élément consiste en une série de briques de couleur rougeâtre sur la face externe du mur d'enceinte de Thoutmosis I^{er} (voir fig. 13). Ces traces avaient déjà été observées et décrites par B. Bruyère, puis par C. Bonnet et D. Valbelle dans des secteurs proches. Elles avaient conduit le premier à postuler l'existence d'un atelier de potiers¹², tandis qu'elles étaient plutôt, pour les seconds, les témoins d'un important incendie, qui aurait entraîné la destruction partielle du mur d'enceinte à une époque difficile à préciser¹³.

Au moment de l'extension du village, avec la construction des quartiers sud, ce mur d'enceinte perd sa fonction première, ne devenant qu'un simple mur de division interne. Il n'est pas impossible que l'amenuisement du mur, que C. Bonnet et D. Valbelle avaient déjà noté, date de cette époque ; au niveau du secteur étudié durant nos travaux, l'épaisseur du mur d'enceinte a été rognée d'environ 32 cm, correspondant à la largeur d'au moins deux briques crues (16 cm sur la face sud et 16 cm sur la face nord)¹⁴. Le second élément consiste en un

¹² BRUYÈRE 1939, p. 263.

¹³ BONNET, VALBELLE 1975, p. 439.

¹⁴ BONNET, VALBELLE 1976, fig. 3 (l'épaisseur originale du mur d'enceinte est marquée en pointillé).



© Photo C. Gobeil

FIG. 13. Vue ouest-est du mur de briques crues rasé trouvé au sud de l'enceinte de Thoutmosis I^{er}.

mur rasé, postérieur à l'incendie, car n'en portant pas les traces. Bien qu'il en ait indiqué l'existence dans son journal¹⁵, B. Bruyère semble avoir délibérément choisi de ne pas le faire figurer sur son plan final du village. Cette structure, somme tout banale, est pourtant porteuse de précieuses informations. Ce mur, qui vient buter contre les vestiges brûlés du mur d'enceinte de Thoutmosis I^{er}, est situé dans le prolongement de ce qui est aujourd'hui le mur est de la maison SE IV (voir fig. 14). Néanmoins, à l'origine il a pu constituer le mur ouest d'une habitation occupant l'actuel emplacement de la maison SE I et au-delà¹⁶.

Le troisième constat a trait aux phases de construction horizontale du village et permet de compléter les conclusions de C. Bonnet et D. Valbelle, lesquels ont par ailleurs mis en lumière au moins douze phases d'aménagement vertical en fonction de la stratigraphie de leur sondage effectué dans la rue axiale¹⁷. Pour les phases de construction horizontale, nous n'avons toutefois pu établir qu'une chronologie



© Photo C. Gobeil

FIG. 14. Vue nord-sud du mur de briques crues rasé trouvé au sud de l'enceinte de Thoutmosis I^{er}.

¹⁵ Voir BRUYÈRE 1930-1935, p. 8 gauche (lignes pointillées dans le plan dressé à la main) ; https://www.ifao.egnet.net/bases/archives/bruyere/?id=MS_2004_0155_017.

¹⁶ Voir *infra*.

¹⁷ BONNET, VALBELLE 1975, p. 442 et pl. LXIX.

relative, fondée sur des observations de terrain et des connexions logiques entre structures. Aussi la différenciation des secteurs sur le plan colorisé (voir fig. 15) renvoie-t-elle avant tout à des phases architecturales et non à des phases chronologiques.

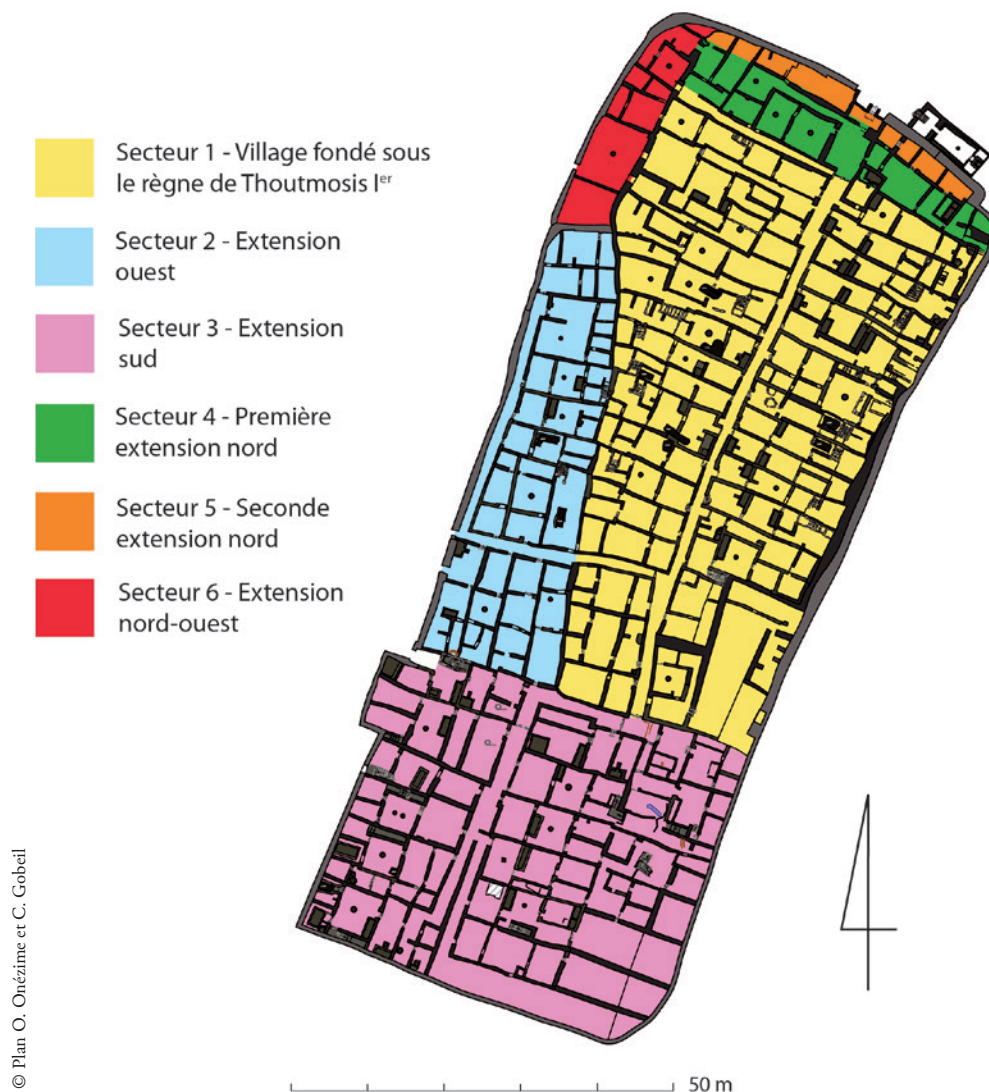


FIG. 15. Plan montrant les phases de construction horizontale du village.

À ce titre, les phases d'extension nord (en rouge, orange et vert sur le plan colorisé) peuvent avoir eu lieu avant, pendant ou après la phase d'extension sud (en rose sur le plan colorisé). Six phases d'aménagement horizontal ont pu être identifiées.

2.1. Secteur 1 correspondant à la fondation d'un village clos

[en jaune sur la FIG. 15]

Il s'agit de la fondation de la première enceinte, laquelle entourait un ensemble de constructions dont on ne peut déterminer à ce jour l'aménagement général. Cette structure date du règne de Thoutmosis I^{er} sur la base de briques crues estampillées de son nom de couronnement Âakheperkarê. Nous avons nous-mêmes trouvé quelques-unes de ces briques (voir fig. 16) dans la maison C III, au pied du mur sud, qui originellement constituait une section du mur d'enceinte.

Si les limites est, ouest et sud de l'enceinte sont relativement assurées, tel n'est pas le cas de la limite nord, pour laquelle il ne subsiste quasiment aucune trace en élévation. C. Bonnet et D. Valbelle, qui en ont cherché les traces en fondation, mais sans succès, en ont toutefois proposé un tracé hypothétique¹⁸. Toutefois, certaines particularités architecturales nous conduisent à revenir sur cette hypothèse et à reprendre celle suggérée en son temps par B. Bruyère, tout en la modifiant légèrement (voir fig. 17).



FIG. 16. Brique crue estampillée du nom de couronnement de Thoutmosis I^{er} (Âakheperkarê).



FIG. 17. Plan du village avec focus sur le périmètre de l'enceinte du village fondé par Thoutmosis I^{er}.

¹⁸ BONNET, VALBELLE 1975, p. 438 ; BONNET, VALBELLE 1976, p. 327, fig. 3.

L'élément le plus significatif est constitué par l'alignement du mur nord de la maison NE II et de celui du couloir entre les maisons NO II et NO V (voir fig. 17), lesquels se trouvaient à l'origine en continu, ainsi que le montre une photographie prise en 1906 par Ernesto Schiaparelli (voir fig. 18).



FIG. 18. Photo prise en 1905 par E. Schiaparelli montrant la maison NO II après son dégagement (vue sud-est/nord-ouest) (Archivio Museo Egizio, photo Coo885). La flèche rouge montre le mur sud de cette maison qui se poursuit en direction est au niveau de l'actuelle rue axiale.

La création de la rue axiale, à une époque difficile à déterminer, a conduit à l'arasement d'une section du mur, toutefois préservé sur deux assises formant alors une marche qui suivait l'élévation du *ouadi* et permettait d'entrer ou sortir du village et/ou d'accéder, à une époque ultérieure, à un autre secteur (en vert sur la fig. 15). Ce dispositif de marches se retrouve ailleurs et semble souvent, au moins dans la partie nord, distinguer différents secteurs¹⁹. La largeur du couloir NO II et NO V, sans doute taillé dans le mur d'enceinte lors de la première extension nord (en vert sur la fig. 15), pourrait constituer un indice de son épaisseur originale (voir le tracé partiel en pointillé sur la fig. 17). L'évolution du mur d'enceinte dans la partie est du village est sensiblement différente, puisque la structure n'a pas été transformée en couloir, mais a été largement rognée. Seule une petite épaisseur de la face nord du mur d'enceinte a été

¹⁹ Cela avait déjà été remarqué par B. Bruyère (1939, p. 243 et p. 278-279).

conservée et est devenue le mur nord de la maison NE II. Des traces d'arasement sont cependant encore visibles dans la première pièce de l'habitation, au niveau du « lit-clos » (voir fig. 19).

Si l'on admet ce tracé pour la limite nord de l'enceinte de Thoutmosis I^{er}, la question de l'accès au périmètre interne se pose. C. Bonnet et D. Valbelle avaient postulé l'existence d'une ouverture à l'ouest, précisément au débouché du couloir que nous avons associé au mur d'enceinte. En réalité, cette ouverture semble n'avoir été créée que lors d'une phase ultérieure (en rouge sur la fig. 15) pour rejoindre ce qui est aujourd'hui la maison NO IV. Dès lors, quid de l'accès original ou des accès originaux percé(s) dans l'enceinte de Thoutmosis I^{er}? En l'état, rien ne permet de répondre à cette question. Seules deux hypothèses peuvent être envisagées : l'existence d'une seule porte percée dans le mur d'enceinte (au nord?) ou bien l'existence d'accès individuels pour chaque unité d'habitation²⁰.



FIG. 19. « Lit-clos » de la maison NE II installé dans l'arasement partiel du mur nord de l'enceinte de Thoutmosis I^{er}.

© Photo C. Gobeil

2.2 Secteur 2 correspondant à l'extension ouest

[en bleu sur la FIG. 15]

Cette phase a déjà été bien étudiée et décrite par C. Bonnet et D. Valbelle²¹ et nos travaux n'ont pu que confirmer leurs conclusions. Selon ces derniers, l'extension ouest, créée à la suite de l'incendie qui a détruit un large secteur sud du premier village, a été construite à l'extrême fin de la XVIII^e dynastie, contrairement à ce qui est très (trop?) souvent écrit. Lors de nos travaux, nous avons nous-mêmes constaté que la section nord du mur d'enceinte nouvellement créé venait buter contre la section ouest du mur d'enceinte de Thoutmosis I^{er}, qui était encore préservée. L'angle nord-ouest de cette extension est de forme arrondie : cette forme semble posséder un aspect pratique, visant très certainement à contrer les effets potentiellement dévastateurs des inondations éclairs (*flash floods*) qui devaient se déverser sur le village, justement depuis le nord-ouest du site²².

C. Bonnet et D. Valbelle associent le prolongement sud de la rue axiale et, surtout, la création de la ruelle est-ouest à l'implantation de l'extension ouest, permettant ainsi l'accès

²⁰ Discussion personnelle avec C. Bonnet.

²¹ BONNET, VALBELLE 1976, p. 325-328.

²² BRUYÈRE 1926, p. 49 ; BRUYÈRE 1939, p. 290 (à propos des maisons NO XV à XIX ravagées par des pluies torrentielles), p. 297 (à propos d'une inondation ayant ravagé les maisons NO XX à XXIII), et p. 299 (à propos de la maison NO XXVII ruinée par une inondation) ; AUBRY *et al.* 2016, p. 134-147, pour qui le village est d'ailleurs aujourd'hui le monument le plus exposé et le plus menacé de toute la rive ouest.

aux nouveaux périmètres²³. Dans l'état final du village, le secteur ouest comprend douze maisons, mais rien ne prouve qu'il y en avait autant à l'origine. En parallèle, un couloir semble avoir été installé contre la limite ouest du nouveau mur d'enceinte, et ce afin d'accéder à de nouvelles unités d'habitations (NO XX à XXIV dans l'état final du village). Un phénomène similaire de création de couloir s'observe dans d'autres secteurs, lors des première et seconde extensions nord²⁴.

2.3. Secteur 3 correspond à l'extension sud

[en rose sur la FIG. 15]

Ce que l'on remarque, de prime abord, c'est que tout le quartier sud semble avoir été conçu avec beaucoup moins d'entraves physiques que les autres. Dans le dernier état du village, vraisemblablement peu remanié, le plan des maisons est généralement plus uniforme et se développe *a priori* sur un espace plus important. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il ne devait y avoir que peu, ou pas, de structures préexistantes à cet endroit du *ouadi*²⁵.

Lors de l'un de nos nombreux échanges, nous nous étions interrogés, avec C. Bonnet, sur l'aménagement de l'extrémité sud-est de l'extension sud. N'apparaissent sur le plan de B. Bruyère que des murs (de division?) séparant de larges espaces vides, le tout délimité par

un mur d'enceinte à l'angle arrondi. Cette distribution de l'espace laisse perplexe et conduit même à penser qu'il pourrait s'agir d'une création *ex nihilo* de l'archéologue²⁶. Nos travaux de nettoyage n'ont pas permis d'apporter un éclairage nouveau sur ce secteur : il faudrait, pour ce faire, reprendre des recherches archéologiques et sonder les niveaux inférieurs, ce que nous souhaitons entreprendre dans un futur proche. Un élément de ce quartier, surtout, est particulièrement singulier : une sorte de long couloir aujourd'hui accolé au « mur d'enceinte » (voir fig. 20), lequel est présenté sur le plan de B. Bruyère comme le mur original, mais n'est peut-être en réalité qu'une reconstruction moderne.

© Photo C. Gobeil



FIG. 20. Opérations de nettoyage en avril 2013 dans le « couloir » accolé au sud du mur d'enceinte actuel du village.

²³ BONNET, VALBELLE 1976, fig. 3.

La partie sud de la rue axiale, ainsi que la ruelle est-ouest auraient pu, à ce titre, également figurer en bleu dans la fig. 15, puisqu'il semble que leur développement ait été conduit durant la même période que celui de l'extension ouest.

²⁴ Voir *infra*.

²⁵ B. Bruyère pense que l'extension sud a été fondée sur des déblais, ou des « décharges » dans sa terminologie : voir BRUYÈRE 1939, pl. VI.

²⁶ C'était d'ailleurs la conclusion à laquelle C. Bonnet et D. Valbelle (1976, p. 323) étaient déjà parvenus.

En effet, lors de sondages menés plus au sud, C. Bonnet et D. Valbelle ont mis au jour d'autres structures²⁷. Plusieurs questions se posent donc, sans que nous puissions y répondre. L'espace occupé par le couloir correspondrait-il à l'emplacement d'une (partie de) maison, dont il ne reste rien ? Ou bien pourrait-il s'agir d'une autre voie de circulation ? Auquel cas, où menait-elle ? Serait-il possible que sous le parking actuel se trouve un autre quartier du village, jamais fouillé ? C. Bonnet et D. Valbelle pensent que ce n'est pas le cas et affirment que cette zone du site avait été fouillée par B. Bruyère : « Le lit de l'ouadi Sud avait été sondé en 1922 avant de devenir le déversoir des déblais²⁸. » En réalité, l'emplacement auquel B. Bruyère fait allusion (« le lit de l'ouadi Sud ») se trouve à l'extrémité sud du Cimetière de l'Ouest, point d'aboutissement de sa voie *Décauville*²⁹, plus précisément au débouché du *ouadi* (sud) provenant de la Vallée des Reines (voir fig. 21).

Si B. Bruyère a bien effectué quelques sondages au sud de l'empreinte actuelle du village, ces derniers, opérés en moins de deux jours³⁰, ne peuvent être qualifiés de systématiques, si bien que rien n'empêche de suggérer l'existence d'autres structures, qu'elles soient ou non associées au village. Cela étant, en considérant le soi-disant « poste de police³¹ » comme l'éventuelle limite maximale sud du site, 94 mètres resteraient à explorer.

D'un point de vue chronologique, le secteur sud n'a pu être implanté qu'après l'extension ouest, pour deux raisons. D'une part, parce qu'il se développe sur une largeur identique à l'ensemble formé par le premier village et l'extension ouest. D'autre part, parce que si les extensions ouest et sud avaient été contemporaines, il aurait été inutile d'ériger un mur d'enceinte – autrement dit une limite – au sud de l'extension ouest et prolongeant celui de Thoutmosis I^{er}. La datation de l'extension ouest suggérée par C. Bonnet et D. Valbelle fournit donc d'emblée un *terminus post quem* pour la construction de l'extension sud : elle n'a pu être réalisée qu'à partir du tout début de l'époque ramesside. Par ailleurs, et toujours d'un point de vue chronologique, rien ne permet d'affirmer que l'extension sud et la première extension nord (en vert sur la fig. 15) ne soient pas contemporaines.

En étudiant de manière approfondie le nouveau plan topographique, en tenant compte des observations de terrain et en réfléchissant à la raison d'être de certains alignements de



FIG. 21. Vue nord-est/sud-ouest du Cimetière de l'Ouest avec, à son extrémité sud, les déblais des fouilles Bruyère (flèche rouge).

© Photo C. Gobeil

²⁷ BONNET, VALBELLE 1976, p. 323-325.

²⁸ BRUYÈRE 1933, p. 4, cité par BONNET, VALBELLE 1976, p. 323.

²⁹ On le voit très clairement sur son plan de *Décauville* de 1923 : voir BRUYÈRE 1922-1925, p. 3 gauche (plan) ; https://www.ifao.egnet.net/bases/archives/bruyere/?id=MS_2004_0144_007.

³⁰ Voir respectivement BRUYÈRE 1922-1925, p. 9 (entrée datée du 2 février) et BRUYÈRE 1930-1935, p. 2 (entrées datées des 26 et 27 décembre 1930) ; https://www.ifao.egnet.net/bases/archives/bruyere/?id=MS_2004_0144_020 ; et https://www.ifao.egnet.net/bases/archives/bruyere/?id=MS_2004_0152_010.

³¹ BRUYÈRE 1939, p. 34-36.

Le module de ces unités, dans l'ensemble quasiment similaire³², fonctionnerait bien avec l'idée d'une fondation étatique. À une époque indéterminée, mais sans doute quelques années après, une grande partie de cette zone aurait été réaménagée, résultant en la création d'au moins six grandes maisons (SE IV à IX) et en la déviation de la rue axiale ; il est fort probable que ces travaux aient été réalisés au même moment de la création du quartier sud-ouest. L'existence de trois petites habitations SE I à III demeure problématique structurellement, tant leur plan semble incongru. Il semble toutefois certain que l'aménagement de ces maisons date d'une époque postérieure au quartier sud-est original et que le mur que nous avons redécouvert³³ a été rasé pour garantir l'accès à cet étrange groupement d'habitations. En résumé, si l'on suit notre hypothèse, il y aurait eu trois phases de construction, relativement proches les unes des autres : 1) création du quartier sud-est en deux blocs de six maisons autour de la rue axiale prolongée presque directement vers le sud ; 2) réaménagement des deux blocs en six grandes maisons, probablement en parallèle de la déviation de la rue axiale et de la construction du quartier sud-ouest ; 3) création, dans des espaces restreints, des maisons SE I à III.

2.4. Secteur 4 correspond à une première extension nord [en vert sur la FIG. 15]

À une époque indéterminée, la limite nord du village a été déplacée d'environ 7 mètres au nord de l'enceinte de Thoutmosis I^{er}, par l'addition d'un nouveau mur d'enceinte dont on peut encore apprécier l'épaisseur en certains endroits (cf. dans le mur ouest de l'actuelle maison NO III et dans une cloison interne de l'actuelle maison NO I)³⁴. Le village a alors gagné 300 mètres carrés de surface, correspondant en partie aux maisons NE I, NO I, NO II et NO III de l'état final du village. La question se pose de savoir si, au moment de son implantation, ce secteur comprenait en réalité des unités d'habitation³⁵. Le motif de l'aménagement de la zone trouve peut-être sa raison d'être ailleurs que dans la création de maisons ; il peut être lié aux inondations éclairs (*flash floods*) qui devaient régulièrement menacer le village³⁶. Un nouveau déplacement de la façade nord à une époque ultérieure (secteur 5) semble confirmer que ces changements semblent plus répondre à un besoin pratique qu'à la nécessité d'augmenter la surface habitable. Il suffit, pour s'en convaincre, d'apprécier sur le plan le peu de superficie effectivement gagnée (moins de 100 mètres carrés). Que le mur d'enceinte de Thoutmosis I^{er} ait ou non été fragilisé, une seconde limite nord a été créée, dont le tracé est de forme plus arrondie, sans doute afin que la structure agisse plus efficacement comme bouclier face au déferlement des eaux³⁷. Si l'angle nord-ouest n'est pas visible, soit qu'il n'a pas été préservé,

³² Les deux premières maisons, auxquelles on accède par la rue axiale, auraient néanmoins pu se développer sur un espace plus important, leur mur nord correspondant alors à l'ancien mur d'enceinte de Thoutmosis I^{er}. Faut-il comparer cet aménagement avec celui d'Illahoun, où se côtoient « villas » et maisons de plus petit module ?

³³ Voir *supra*.

³⁴ Le tracé de cette seconde limite nord, ainsi qu'il est suggéré par B. Bruyère (1939, pl. VI), est erroné ; il inclut déjà la moitié ouest de la seconde extension nord (voir *infra*, secteur 5).

³⁵ Voir *infra*.

³⁶ Voir *supra*.

³⁷ BONNET, VALBELLE 1976, p. 325, pour lesquels ce sont surtout les parties nord, est et ouest de l'enceinte/des enceintes qui ont une fonction de protection face aux inondations.

soit qu'il a été intégré dans un aménagement ultérieur, l'angle nord-est est toujours observable aujourd'hui (voir fig. 23)³⁸.

Il s'appuie sur l'angle nord-est de la première enceinte de Thoutmosis I^{er} et, de là, forme un léger ressaut, une particularité architecturale que l'on retrouvera dans la seconde extension nord (voir fig. 24).



FIG. 23. Vue est-ouest de l'angle nord-est de l'enceinte de la première extension nord du village.



FIG. 24. Vue est-ouest montrant les angles nord-est des limites nord successives du village.

³⁸ Ce que C. Bonnet et D. Valbelle (1976, p. 327, fig. 3) ont identifié comme l'angle nord-est de la seconde limite semble être en réalité l'angle nord-est de la première enceinte.

Nos travaux de nettoyage ont permis d'établir un possible tracé pour une bonne partie de la seconde limite nord, en établissant qu'un des murs de l'actuelle maison NE I se trouvait dans l'exact prolongement d'un des murs de l'actuelle maison NO I, deux unités d'habitation sans doute aménagées ultérieurement.

Ce déplacement de la limite nord du village a conduit à la création d'une nouvelle porte. Sur la base de joints de mortier de chaux retrouvés contre ce qui devait être le montant extérieur ouest, B. Bruyère postule que l'encadrement extérieur de la porte devait être mis en valeur par un linteau et des jambages calcaire, sans doute décorés³⁹. Toujours selon B. Bruyère, cette porte aurait ouvert sur une sorte de vestibule, dont la limite ouest aurait été formée par le mur de façade de la maison NO II. Il ajoute que cet emplacement aurait été aménagé comme point d'eau « utilisable la nuit quand, la porte étant fermée, les habitants ne pouvaient plus s'approvisionner aux autres postes extérieurs, ou employé pour leurs ablutions par les ouvriers rentrant le soir de leur travail⁴⁰ » ; sur son plan du village, il note d'ailleurs la présence d'un *zir*⁴¹. Toutefois, l'existence d'un « vestibule », de même que celle du *zir*, doit être rejetée, comme en témoigne une photographie en noir et blanc prise par E. Schiaparelli lors de ses fouilles dans ce secteur du village (voir fig. 18)⁴². Sur cette image, nulle trace d'un mur de façade pour l'actuelle maison NO II et nulle trace de *zir*. Cet état se retrouve sur une photographie de B. Bruyère au début de ses propres fouilles (voir fig. 25)⁴³, mais dans un cliché pris peu de temps après (voir fig. 26)⁴⁴, on s'aperçoit que l'archéologue a reconstruit *ex nihilo* le mur



FIG. 25. Vue est-ouest montrant les fouilles de B. Bruyère dans la partie nord du village (photo Ifao NB_2004_0353). La flèche rouge pointe l'absence d'un mur de façade de la maison NO II.



FIG. 26. Vue est-ouest montrant les restaurations de B. Bruyère dans la partie nord du village (photo Ifao NB_2004_0800). La flèche rouge indique le mur de façade de la maison NO II, bâti par B. Bruyère.

³⁹ BRUYÈRE 1939, p. 279.

⁴⁰ BRUYÈRE 1939, p. 279.

⁴¹ BRUYÈRE 1939, pl. VII et pl. XXIX.

⁴² Archivio Museo Egizio, photo Coo885 (photographie datée de 1905) ; <https://archiviofotografico.museoegizio.it/en/archive/theban-region/deir-el-medina/excavations-at-the-village-temple-and-chapels/?ff=1&photo=Coo885>.

⁴³ Ifao, « Archives et Collections », archives photographiques, nb_2004_0353.

⁴⁴ Ifao, « Archives et Collections », archives photographiques, nb_2004_0800.

de façade de la maison (85 cm d'épaisseur), sans qu'il y ait d'accroche certaine, ni sur le mur nord⁴⁵, ni sur le mur sud, et sans qu'il y ait de traces de fondation.

En outre, il a reconstitué un seuil de porte en ajoutant des pierres calcaires⁴⁶, qui n'existent pas non plus sur la photographie d'E. Schiaparelli, mais que nous avons porté sur notre plan, puisqu'elles sont présentes aujourd'hui sur le terrain. De la même façon, B. Bruyère a arbitrairement placé un *zir* dans ce qu'il considérait être le « vestibule d'entrée » du village ; il n'existe plus aujourd'hui sur le terrain.

2.5. Secteur 5 correspondant à une seconde extension nord [en orange sur la FIG. 15]

À une époque postérieure que l'on ne peut déterminer précisément, la limite nord du village a été déplacée une seconde fois et un nouveau mur nord construit. À nouveau, les raisons qui ont conduit à cet aménagement relèvent sans doute avant tout de la nécessité de protéger le village des inondations éclairs (*flash floods*). Comme pour la seconde limite nord, l'angle nord-est est toujours bien visible, formant à nouveau un léger ressaut à l'endroit où il s'appuie sur le mur précédent (voir fig. 24). Quant à l'angle nord-ouest, aussi de forme arrondie, nous avons pu en observer quelques traces dans une pièce actuellement partagée par les maisons NO III et NO IV : ces traces ont été notées sur notre plan par une ligne de faible épaisseur.

C'est durant cette phase de construction que la porte d'entrée du village est fondée à son emplacement final, celui encore observable de nos jours. B. Bruyère mentionne que seule la marche inférieure est d'origine⁴⁷ ; il ajoute néanmoins que des « fragments de linteau en calcaire représentant un vizir de Ramsès III trouvés dans cette région⁴⁸ » ont pu provenir de l'entrée du village. Si tel était le cas, ces éléments fourniraient un *terminus ante quem* pour l'érection de la seconde extension nord (voir aussi ci-dessous pour une possible datation). En l'état, le reste du dispositif d'entrée, tel que noté sur notre plan, est néanmoins globalement une reconstruction de B. Bruyère.

Deux particularités architecturales méritent d'être mentionnées. La première a trait à l'épaisseur du mur de la troisième limite nord qui, ainsi que le montre notre plan topographique, possède une épaisseur de 77 cm dans sa section ouest, alors que la structure est quasiment deux fois plus épaisse (132 cm) dans sa section est. En l'état, rien ne permet d'expliquer une telle disparité. Par ailleurs, la porte d'entrée ne semble pas s'être trouvée à l'origine dans l'alignement des murs ouest et est : elle semble plus avancée vers le sud, comme située à l'intérieur d'un redan. Se pourrait-il que ce dispositif ait été délibéré et ait visé, conjointement à un encadrement décoré, à donner un caractère « officiel » à l'entrée du village ?

⁴⁵ Un moignon de retour de mur a été compris par B. Bruyère comme un indice de la présence du mur de façade, sans qu'aucun autre indice archéologique vienne réellement étayer cette idée.

⁴⁶ À propos de la porte, B. Bruyère (1939, p. 280) mentionne l'existence de huisseries en pierre, alors qu'il n'en fait aucune mention dans la description qu'il donne des lieux, en date du 29 janvier 1932, dans son journal (voir BRUYÈRE 1930-1935, p. 7) ; https://www.ifao.egnet.net/bases/archives/bruyere/?id=MS_2004_0153_016.

⁴⁷ BRUYÈRE 1939, p. 279.

⁴⁸ BRUYÈRE 1939, p. 279.

La présence de la chapelle votive dite d'Opet pourrait fournir un élément de datation concernant la seconde extension nord. Directement installée contre la moitié est de la troisième limite nord, elle en est nécessairement postérieure. Les vestiges de décoration de la structure religieuse sont minces, mais le nom d'un individu, Khâemouaset, est préservé. Le candidat le plus probable serait l'ouvrier Khâemouaset (iii), fils de Penamon (iv) et petit-fils de Khâemouaset (i), attesté entre l'an 14/15 de Ramsès III et l'an 2 de Ramsès V⁴⁹. La mention de cet individu dans la chapelle dite d'Opet fournirait par conséquent un autre *terminus ante quem* pour la création de la seconde extension nord, lequel ne contredit pas celui donné par les fragments décorés, si tant est qu'ils appartiennent bien à la porte, ainsi que l'affirme B. Bruyère.

À considérer la limite nord du village de manière générale et dans toutes ses phases, on se demande si elle n'aurait pu appartenir au réseau des *inebout* souvent mentionnés dans les textes, mais jusqu'à ce jour jamais identifiés sur le terrain. Andreas Dorn, dans un article où il traite de ce réseau de délimitations, en avait proposé une localisation. Il écrit que selon la leçon de l'ostrakon DeM 571, au moins un des *inebout*, qu'il numérote 3 et place dans le *ouadi* menant au Ramesseum, était franchi quotidiennement par les habitants de Deir el-Médina, sans que cela entraîne aucune sanction⁵⁰. Ne pourrait-on pas plutôt considérer que cet *inebet* était en réalité la limite nord du village ? Dans un papyrus inédit conservé au Museo Egizio (Turin F 329, numérotation temporaire), il est en outre fait mention d'une série de trois murs qu'A. Dorn considère comme appartenant au paysage quotidien des habitants, contrairement aux deux autres sans doute éloignés du *settlement*⁵¹. Si l'on admet l'implantation de trois limites nord successives pour le village (enceinte de Thoutmosis I^{er}, limite nord de la première extension nord en secteur 4, et limite de la seconde extension nord en secteur 5) et leur préservation en élévation, en partie à tout le moins, ces structures pourraient bien représenter ces trois différentes *inebout*.

2.6. Secteur 6 correspond à l'extension nord-ouest

[en rouge sur la FIG. 15]

Les travaux de nettoyage conduits sur le terrain et l'observation minutieuse de la maçonnerie des différentes limites ouest et nord du village ont montré que ce secteur n'a été créé que tardivement. En effet, son mur de délimitation vient buter d'une part contre le mur de l'extension ouest (secteur 2), d'autre part, et c'est sans doute le plus important, contre le mur de la seconde extension nord (secteur 5). Le nouvel angle nord-ouest, qui se trouve alors déplacé 5,50 m plus à l'ouest, et son prolongement sud sont particulièrement imposants, tant dans leur épaisseur que dans leur appareil, puisque c'est là que sont préservées les plus grosses

⁴⁹ DAVIES 1999, p. 4-5. *Contra*, Bruyère (1939, p. 38), pour lequel il s'agirait d'un Khâemouaset ayant vécu pendant le règne de Ramsès VII, non répertorié par Benedict G. Davies.

⁵⁰ DORN 2009, p. 266 : « Die Aussage von O. DeM 571 zeigt, dass sich die "Mauerlänge" 3 zwischen dem Dorf Deir el-Medina und dem ḥtm n p3 ḥr – der offiziellen Zugangskontrollstelle Deir el-Medines – befunden haben muss (...) Zugleich wird klar, dass zumindest diese "Mauerlänge" 3 bei den täglichen Gängen der Bewohner Deir el-Medines (Wächter, Holen von Versorgungsgütern, etc.) passiert wurde, ohne dass dabei ein widerrechtlicher Akt begangen wurde. »

⁵¹ DORN 2009, p. 266 : « Diese Erwähnung lässt den schluss zu, dass die "Maueranlage" 5 im alltag der Arbeiter keine Rolle spielte, sie jedoch durch den Nekropolenschreiber Amunnacht in P. Turin 1880 (Streikpapyrus s. o.) durchaus als teil der gesamten Nekropolengrenzung mitgezählt wurde. Ebenfalls nicht alltagsrelevant dürfte die "Maueranlage" 4 gewesen sein, worauf die Erwähnung von 3 "Maueranlagen" in einem noch unpublizierten Turiner Nekropoljournalfragment (F 329) weist. »

pierres de tout le village dans son état actuel⁵². Avec cette extension, tout fonctionne comme si les habitants avaient cherché, d'une part, à compléter une partie laissée manquante entre l'extension ouest et les différentes extensions nord, d'autre part, à améliorer encore le profil de l'enceinte afin qu'elle protège davantage des inondations éclairs (*flash floods*).

En termes d'aménagement, un espace a peut-être été conçu, à l'origine, comme une « zone tampon » entre le nouveau mur d'enceinte et les premières unités d'habitation. Toutefois, à une époque indéterminée, la surface semble avoir été appropriée par les maisons NO V-VIII qui s'en seraient servi comme « arrière-cours ». Trois d'entre elles (NO VI-VIII) se partagent un important périmètre, où se trouve de nos jours une base de colonne sans que rien puisse en expliquer la présence, et l'autre (NO V) annexe un plus petit périmètre, divisé de nos jours en deux parties inégales. Quant à l'espace vide et fermé, situé tout au sud de ce nouveau secteur, on peut légitimement se demander s'il n'aurait pas été approprié par la maison NO IX, quand bien même B. Bruyère n'a matérialisé aucune ouverture entre les deux unités.

2.7. La question des maisons NE I et NO I-IV

Dans son plan du village, B. Bruyère pose l'existence de cinq maisons dans les secteurs correspondant aux deux extensions nord et l'extension nord-ouest : NE I à l'est de la rue axiale et NO I-IV à l'ouest. L'implantation de la plupart de ces unités, de manière irrégulière et dans des espaces particulièrement exigus, soulève deux questions principales : s'agit-il bien d'unités d'habitations ? À quelle phase de construction correspondent-elles ?

La nature de NE I en tant que maison, du moins dans l'état final du village, ne semble pas poser problème, dans la mesure où tant ses dimensions que ses divisions internes correspondent peu ou prou à ce que l'on retrouve ailleurs dans le village. En revanche, rien ne permet d'établir si cette maison a été érigée lors d'une seule et même phase ou bien si son développement s'est échelonné dans le temps. Dans le cas du second scénario, les pièces les plus au nord auraient été gagnées sur l'espace créé lors de la seconde extension nord.

La situation semble plus complexe pour les « maisons » NO I-IV. Les espaces les plus problématiques sont constitués par les unités NO I et, surtout, NO II. Sur le terrain, ainsi que mentionné sur notre plan, on note la présence d'un corridor situé au nord de NO II et permettant *a priori* d'accéder à NO I. Or, ainsi qu'en témoignent une photographie d'E. Schiaparelli et une autre de B. Bruyère, toutes deux précédemment évoquées (fig. 18 et fig. 25), un tel dispositif n'existait pas originellement et n'est qu'une reconstruction de l'archéologue français. Par conséquent, si ce qui est numéroté aujourd'hui NO I ne possède aucun accès, faut-il vraiment postuler l'existence d'une unité indépendante à cet endroit ? Quant à NO II, outre l'absence d'un mur de façade évoquée plus haut, des découvertes faites par E. Schiaparelli et pourtant mentionnées dans le rapport de B. Bruyère laissent penser que les lieux auraient pu servir de « bureau⁵³ ». D'une manière générale, les unités NO I-IV ne possèdent aucun des éléments caractéristiques des maisons de Deir el-Médina (« lit-clos », divan, cave), quand bien même

⁵² Cela était déjà noté par B. Bruyère (1934-1935, p. 82).

⁵³ BRUYÈRE 1939, p. 280 : « Schiaparelli y découvrit quelques ostraca et papyrus, qui lui firent penser que les deux grandes salles étaient plutôt des bureaux de l'administration que des chambres d'habitation. »

certaines pièces auraient intégré, selon les dires de B. Bruyère, des installations propres aux cuisines et, pour NO II, le départ d'un escalier de terrasse, autant d'éléments dont il n'existe de nos jours aucune trace sur le terrain⁵⁴. Indépendamment de leur fonction originale, les unités NO III et NO IV ont nécessité l'aménagement d'un couloir dans le premier mur d'enceinte de Thoutmosis I^{er} pour être accessibles.

* * *

Outre le fait d'avoir permis de consolider certaines des structures du village qui étaient fragilisées, nos recherches nous ont conduits à revisiter cet ensemble archéologique, si précieux pour notre connaissance des espaces domestiques en Égypte ancienne, quand même il s'agit d'habitat planifié.

L'apport majeur de nos investigations réside, sans nul doute, dans la mise à disposition d'un nouveau plan topographique du village de Deir el-Médina, qui corrige les erreurs de celui de B. Bruyère et reproduit l'ensemble des structures actuellement visibles sur le site.

La livraison de ce plan s'accompagne de réflexions issues des observations que nous avons pu faire lors des nettoyages, au plus près du terrain donc, ce qui n'était pas arrivé depuis une quarantaine d'années. Quand bien même nos réflexions prennent souvent la forme d'hypothèses, elles n'en demeurent pas moins largement ancrées dans la réalité archéologique et jettent, nous l'espérons, une lumière nouvelle sur l'aménagement du village, ses limites et ses différents quartiers.

⁵⁴ BRUYÈRE 1939, p. 280-281.

ANNEXE

INVENTAIRE DES ARTEFACTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

Le nettoyage exhaustif de tous les sols du village a permis de collecter un nombre relativement important d'objets (environ 300), qui avaient été laissés sur place. À ces objets s'ajoutent plusieurs milliers de tessons céramiques également récoltés. L'ensemble de ces artefacts a pu être omis, voire négligé par les équipes de B. Bruyère, dont la tâche était déjà colossale, compte tenu des opérations menées (fouilles, conservation, collecte et étude d'artefacts plus importants et/ou plus signifiants). Bien que conscients du contexte archéologique perturbé dans lequel les artefacts ont été retrouvés, nous avons convenu d'en noter la provenance. Parmi les objets récoltés, on peut d'emblée citer 5 briques crues estampillées du nom de couronnement (*prae-nomen*) de Thoutmosis I^{er} (Âakheperkarê) – provenant certainement de la première enceinte du village –, une plaque votive inscrite⁵⁵, ainsi que des centaines de petites perles faites de faïence ou d'autres matériaux. Les briques crues ont été replacées dans le mur d'enceinte de Thoutmosis I^{er} (actuel mur sud de la maison C III) lors d'une opération de restauration, tandis que les tessons céramiques ont été ensachés et placés dans une pièce du village en attendant d'être analysés. Tous les autres artefacts ont été déposés au Magasin Carter sur la rive ouest de Louqsor, dans l'attente de leur étude. Néanmoins, les plus remarquables et/ou les plus significatifs des objets retrouvés – à tout le moins ceux que nous jugeons comme tels – sont présentés ci-dessous, sous une forme d'inventaire.

A. Matériel épigraphique et décoré

- DEM 2013-0001. Plaque votive fragmentaire décorée et inscrite

Matériau: calcaire.

Dimensions: L. 6,3 cm × h. 6,65 cm × ép. 1 cm.

Provenance: maison NE III (pièce 4).

Description: remploi d'un fragment de stèle dédiée à Ptah et à un pharaon ramesside; inscription hiératique d'une seule colonne écrite à l'encre noire.

Bibliographie: GOBEIL 2015, p. 187-199 (voir la référence pour les illustrations).

- DEM 2013-0002. Ostracon hiératique [voir FIG. 27]

Matériau: Céramique.

Dimensions: L. max. 4,2 cm; l. max. 3 cm; ép. 0,5 cm.

Provenance: maison SO V (pièce 1).

Description: tesson céramique avec une inscription hiératique fragmentaire à l'encre noire mentionnant le terme *jrp* « vin »; il pourrait s'agir d'une étiquette de jarre ou d'un fragment d'ostracon dont le texte aurait eu trait d'une manière ou d'une autre au vin.

⁵⁵ Cette plaque a déjà été publiée: GOBEIL 2015, p. 187-199.

- DEM 2013-0003. Base de colonne avec inscription hiéroglyphique [voir FIG. 28a-b]

Matériau : calcaire.

Dimensions : diamètre restitué 48 cm × ép. 15,5 cm.

Provenance : maison C I (pièce 2).

Description : base de colonne fragmentaire, de forme tronconique, portant deux indications différentes :

- un trait incisé qui ne semble pas être la marque de l'axe diamétral de la base, laquelle se trouve pourtant souvent notée sur de tels artefacts⁵⁶ ;
- une inscription hiéroglyphique partiellement conservée en son milieu : [...] *ꜥ.f sbꜥ mꜥꜥ* [*hrw*] « [...] son fils Seba, juste [de voix]. »

Partant du principe selon lequel les noms conservés dans le village datent plus ou moins tous du règne de Ramsès II, on peut prudemment identifier l'individu nommé sur la base comme étant Seba (iii), fils d'Huy (iv)⁵⁷. Une inscription sur une autre base de colonne provenant de la maison C V, à proximité relative donc, porte la mention du nom de Huy. Ces deux artefacts pourraient permettre de poser l'existence d'un cluster familial dans le secteur central du village, du moins au début de l'époque ramesside, comprenant les maisons d'un père (C V) et d'un fils (C I)⁵⁸.

- DEM 2013-0004. Fusaïole avec marque (d'ouvrier?) [voir FIG. 27]

Matériau : bois.

Dimensions : diamètre max. 6,6 cm ; ép. max. 1,7 cm.

Provenance : maison NE III (pièce 2).

Description : fusaïole de forme tronconique ; au centre de l'objet se trouve un trou dans lequel un petit fragment du fuseau d'origine, également en bois, est encore inséré. L'objet est marqué d'un seul signe inscrit à l'encre noire sur le plus grand côté, comme pour toutes les autres fusaïoles inscrites connues⁵⁹.

La marque n'est pas répertoriée dans la thèse de Daniel Soliman consacrée aux marques d'ouvriers.

- DEM 2013-0005. Ostracon avec marque (d'ouvrier?) [voir FIG. 27]

Matériau : céramique.

Dimensions : L. max. 7,8 cm ; l. max. 6,9 cm ; ép. 1,3 cm.

Provenance : maison NE III (pièce 4, où se trouvait une inhumation secondaire).

Description : tesson céramique inscrit d'un unique signe tracé au charbon ou au noir de fumée.

La marque n'est pas répertoriée dans la thèse de D. Soliman consacrée aux marques d'ouvriers.

⁵⁶ Voir, par exemple, la base de colonne inscrite au nom d'Arynefer trouvée dans la maison NO X : voir BRUYÈRE 1939, p. 285.

⁵⁷ DAVIES 1999, p. 10-11 et chart 6. L'identification à Seba (ii), père d'Huy (iv) et grand-père de Seba (iii), serait sans doute trop forcée : il est difficile de concevoir que cet individu, né avant ou durant le règne d'Horemheb (DAVIES 1999, p. 11), ait pu encore être en activité sous le règne de Ramsès II.

⁵⁸ Sur l'existence de clusters familiaux dans le village, GABLER, SALMAS 2022.

⁵⁹ SPINAZZI-LUCCHESI 2018, p. 114, fig. 14.

- DEM 2013-0006. Tesson avec marques incisées [voir FIG. 27]

Matériau: céramique.

Dimensions: L. max. 10,3 cm ; l. max. 4,8 cm ; ép. max. 0,9 cm.

Provenance: maison SE VI (pièce 5).

Description: tesson céramique, de couleur noire, portant une marque incisée montrant un grand rectangle fragmentaire séparé en deux. Dans la partie supérieure – celle qui est entièrement conservée –, deux lignes diagonales se croisent. Dans un des angles de la partie inférieure se trouve un motif qui ressemble à une croix.

- DEM 2013-0007. Étiquette avec marque d'ouvrier [voir FIG. 27]

Matériau: bois.

Dimensions: L. max 3,7 cm ; l. max. 3,2 cm ; ép. 0,8 cm.

Provenance: maison SE VI (pièce 4).

Description: étiquette de bois de forme approximativement carrée, percée d'un petit trou de suspension⁶⁰. Sur l'un de ses côtés, une étoile a été dessinée à l'encre rouge. Selon D. Soliman, il s'agit d'une marque d'ouvrier couramment attestée depuis la XVIII^e dynastie⁶¹.

Bibliographie: sur les étiquettes trouvées à Deir el-Médina, BRUYÈRE 1939, p. 226-227.

- DEM 2013-0008 à 0010. Trois objets fragmentaires en bois [voir FIG. 29]

Matériau: bois.

Dimensions: L. 11,7 cm ; l. max. 2,4 cm ; ép. 0,9 cm ; L. 9,6 cm ; l. 4,7 cm ; ép. 1 cm (total des deux fragments) ; L. 9,3 cm ; l. max. 1,9 cm ; ép. max. 0,9 cm.

Provenance: maison NE III (pièce 4).

Description: deux des objets, percés d'un trou de suspension, semblent être des étiquettes, tandis que la fonction du troisième, très fragmentaire, reste indéterminée.

Sur chacun des objets, des résidus de peinture rouge ou noire sont visibles, lesquels pourraient être des traces d'inscription, que nous avons tenté de faire ressortir pour un des artefacts grâce au logiciel DStretch.

- DEM 2013-0011. Étiquette (avec marque d'ouvrier?) [voir FIG. 29]

Matériau: bois.

Dimensions: L. max. 3,2 cm ; l. max. 2,5 cm ; ép. 0,9 cm.

Provenance: maison NE III (pièce 5).

Description: étiquette de bois fragmentaire comportant trois trous de suspension, deux latéraux et brisés, et un central entièrement préservé.

Un résidu d'encre noire, qui pourrait être la marque d'un ouvrier, est encore visible.

⁶⁰ De telles étiquettes (hiératiques) ont été aussi trouvées par B. Bruyère (1939, p. 318).

⁶¹ SOLIMAN 2016, p. 64 et p. 487.

- DEM 2013-0012. Ostracon figuré et inscrit? [voir FIG. 29]

Matériau : céramique.

Dimensions : L. max. 6,6 cm ; l. max. 5,7 cm ; ép. max. 1,1 cm.

Provenance : maison SE VI (pièce 3).

Description : ostracon fragmentaire sur lequel sont préservées des traces plus ou moins visibles de décor et peut-être d'une inscription. En l'état, rien ne permet de se prononcer sur la nature du décor et encore moins sur la possible inscription.

- DEM 2013-0013. Fragment d'objet mobilier avec marques [voir FIG. 30]

Matériau : bois.

Dimensions : L. max. 5,5 cm ; l. max. 1,9 cm ; ép. max. 1,3 cm.

Provenance : maison SE VI (pièce 5).

Description : fragment de bois travaillé ; à l'endroit, le bois est recouvert d'une substance blanche (peinture, stuc?), tandis qu'au revers, on note la présence d'une mortaise dans laquelle des morceaux du tenon original sont encore insérés. Sur l'une des petites extrémités du fragment se trouve un tenon. L'objet devait par conséquent s'insérer concomitamment dans deux autres pièces.

Au revers, autour de la mortaise, des traces de peinture noire et rouge sont visibles et apparaissent plus encore lorsque l'on utilise le logiciel DStretch : on demande s'il ne pourrait s'agir de marques de menuiserie.

- DEM 2013-0014. Ostracon figuré montrant un petit animal dans un cercle [voir FIG. 30]

Matériaux : céramique.

Dimensions : H. max. 5,25 cm ; l. max. 5,14 cm ; ép. 0,55 cm.

Provenance : maison NE III (pièce 4).

Description : tesson céramique ressemblant à une sorte de jeton sur lequel est esquissé, à l'encre noire, un petit animal à l'intérieur d'un cercle ; en l'état, il est difficile d'identifier l'animal avec certitude.

- DEM 2013-0015. Fragment de scellé avec estampille [voir FIG. 30]

Matériau : argile sigillaire.

Dimensions : L. max. 2,5 cm ; l. max. 1,8 cm ; ép. max. 0,7 cm/dimensions de l'estampille : L. 1,3 cm ; l. conservée 0,9 cm.

Provenance : maison NE III (pièce 2).

Description : fragment de scellé en argile sigillaire de couleur noire avec estampille rectangulaire profonde montrant deux *uraei* adossés et séparés par un élément de forme oblongue. Il s'agit de deux figures de la déesse Rénénoutet autour d'un autel portatif. Au-dessus de l'estampille se trouve une autre marque partiellement conservée, que l'on ne peut identifier.

Bibliographie : pour une image similaire de la déesse, BRUYÈRE 1939, p. 267, fig. 139 et photo couleur dans ANDREU (éd.) 2002, p. 74, n° 2. Pour un exemple d'autel portatif en céramique, voir ANDREU (éd.) 2002, p. 248, n° 196.

- DEM 2013-0016. Ostracon figuré d'un motif non identifié [voir FIG. 31]

Matériaux: céramique.

Dimensions: L. 7,1 cm ; l. 5,3 cm ; ép. 0,9 cm.

Provenance: maison NE III (pièce 4).

Description: ostracon céramique fragmentaire ayant conservé la trace d'un motif non identifié, dessiné à l'encre noire.

- DEM 2013-0017. Fragment de bague ou de sceau incisé (?) [voir FIG. 31]

Matériau: pierre (stéatite?).

Dimensions: L. cons. 1,4 cm ; H. 1,04 cm ; ép. max. 0,9 cm.

Provenance: maison NE III (pièce 5 – cuisine).

Description: fragment de bague ou de sceau ; subsistent une partie de l'anneau et une partie du chaton, sur lequel est incisé ce que nous interprétons comme une plume de *Maât* à l'intérieur d'un cartouche.

- DEM 2013-0018. Fragment décoré (?) [voir FIG. 31]

Matériau: calcaire.

Dimensions: L. max. 8,2 cm ; l. max. 5,5 cm ; ép. max. 3,2 cm.

Provenance: maison NE III (pièce 2).

Description: fragment de pierre calcaire sur lequel se trouve sculptée la partie supérieure droite⁶² d'un individu vêtu d'un vêtement plissé et paré d'un collier *ousekh* à double rang.

- DEM 2013-0019. Fragment d'amulette à l'effigie du dieu Bès [voir FIG. 31]

Matériau: faïence égyptienne.

Dimensions: l. max. 2,8 cm ; H. max. 2,5 cm ; ép. 1,5 cm.

Provenance: maison NE III (pièce 2).

Description: partie supérieure droite d'une amulette à l'effigie du dieu Bès grimaçant: sont préservées une partie de la tête (barbe et traits marqués), une partie du torse et une partie du bras droit, à l'origine détaché du corps.

Pour un parallèle complet, voir Turin Cat. 0607.

- DEM 2013-0020. Élément décoratif [voir FIG. 31]

Matériau: bois.

Dimensions: L. 8,3 cm ; l. max. 1,5 cm ; ép. 0,2 cm.

Provenance: maison SE V (pièce 1).

Description: élément décoratif en bois, extrêmement mince et fragile. Cette pièce était à l'origine, semble-t-il, insérée dans un autre élément de plus grandes dimensions, si l'on se fie à l'un de ses petits côtés qui est aminci à cet effet. Sur les longs côtés, il y a deux lignes tracées à l'encre noire (l'une n'est plus que partiellement visible), formant deux séries de zigzags.

⁶² Les indications « droit(e) » et « gauche » sont données du point de vue de l'objet.

- DEM 2014-0006. Ostracon figuré représentant le dieu Reshep [voir FIG. 32]

Matériau : calcaire.

Dimensions : H. 16,8 cm ; l. 13,0 cm ; ép. 4,4 cm.

Provenance : maison NO XIV (pièce 1).

Description : ostracon figuré dont la partie supérieure, taillée et soulignée d'un trait courbe à l'encre rouge, reprend la forme d'une stèle cintrée; ce détail laisse penser que l'objet a pu être votif. Y est figuré, en traits fins à l'encre rouge, le dieu Reshep dans l'attitude du combat. Reshep a le bras droit levé derrière lui, brandissant au-dessus de sa tête une « arme particulière, faite d'une massue assemblée à une lame courbe et pointue⁶³ ». De sa main gauche, il tient un bouclier, ainsi qu'une lance. Barbu, il porte une couronne allongée, tenue par un bandeau serre-tête, et est vêtu d'un plastron à deux bandes croisées sur la poitrine, ainsi que d'un pagne serré à la taille par une ceinture.

Bibliographie : B. Bruyère mentionne avoir trouvé, dans cette maison NO XIV, une petite stèle calcaire cintrée, dont le décor est ébauché en rouge et le texte peint à l'encre noire, ainsi qu'un lot important d'ostraca calcaires inscrits à l'encre rouge⁶⁴. La maison pourrait par conséquent avoir été habitée par un scribe et/ou un dessinateur.

Une stèle votive dédiée à Reshep, dont la figure est également peinte à l'encre rouge, a été trouvée par B. Bruyère durant un premier déblaiement du village, sans indication précise du lieu de sa découverte (stèle numérotée KM 29.1.32)⁶⁵. Toutefois, dans son rapport de 1934-1935, B. Bruyère mentionne que les trouvailles décrites dans son rapport de 1931-1932 proviennent du secteur des premières maisons du quartier NO⁶⁶, auquel appartient précisément NO XIV.

B. Figurines et statuettes

- DEM 2013-0021. Figurine animale [voir FIG. 33]

Matériau : Céramique.

Dimensions : L. max. 4,1 cm ; H. 3,7 cm ; ép. 1,9 cm.

Provenance : Maison NE III (pièce 1).

Description : Figurine montrant un animal (un singe ?) debout sur ses quatre pattes. Le modelé de la figurine est plutôt grossier. La tête de l'animal est petite et la face semble aplatie; on distingue encore, mais avec difficulté, la trace de deux yeux et d'une bouche marquée d'un simple trait. La tête est entourée de deux oreilles rondes, de taille relativement importante. Une queue assez large est enroulée autour d'une des croupes de l'animal. Les pattes sont marquées par de simples cylindres; néanmoins, l'artisan leur a apporté un certain dynamisme en les faisant se croiser, donnant ainsi l'impression que l'animal est en train de marcher.

Bibliographie : BRUYÈRE 1933, p. 9 et p. 15-16. Dans son rapport, B. Bruyère tente une explication sur l'utilité de ces figurines animales, qui reste bien sommaire. Il faudrait se pencher plus sérieusement sur le sujet.

⁶³ ANDREU (éd.) 2002, p. 265.

⁶⁴ BRUYÈRE 1939, p. 290; voir aussi BRUYÈRE 1930-1935, p. 4 gauche. https://www.ifao.egnet.net/bases/archives/bruyere/?id=MS_2004_0156_007.

⁶⁵ BRUYÈRE 1934-1935, p. 86-87, fig. 54.

⁶⁶ BRUYÈRE 1939, p. 280.

- DEM 2013-0022. Fragment de statuette [voir FIG. 33]

Matériau : Calcaire.

Dimensions : L. max. 4,2 cm ; l. max. 2,6 cm ; ép. prés. 1,9 cm.

Provenance : Maison NE III (pièce 4).

Description : Fragment d'une tête de statuette *a priori* parée d'une perruque courte, dont les mèches – matérialisées par des sillons incisés – partent d'un point central situé au sommet du crâne.

C. Vannerie et sparterie

- DEM 2013-0023. Fond de panier rond [voir FIG. 33]

Matériau : fibres végétales.

Dimensions : diamètre max. conservé : 10,5 cm ; ép. max. 1,5 cm.

Provenance : maison NE III (pièce 4).

Description : fond de panier (couronne centrale) fragmentaire, de forme arrondie, autour duquel court un boudin circulaire conservé sur trois tours. Suivant la typologie proposée par Yvon Jean-Louis Gourlay, il s'agit d'un fond de type A. L'objet ici décrit est quasiment identique à celui de la fig. 122, p. 75.

Bibliographie : GOURLAY 1981a, p. 70, p. 75-76 ; GOURLAY 1981b, pl. XXI A.

- DEM 2013-0024. Cinq fragments de natte tressée [voir FIG. 34]

Matériau : fibres végétales.

Dimensions (approximatives) : L. 9 cm ; l. 5,5 cm ; ép. 0,8 cm (fragment 1)/L. 20 cm ; l. 4 cm ; ép. 0,8 cm (fragment 2)/L. 13 cm ; l. 8 cm ; ép. 0,8 cm (fragment 3)/L. 14 cm ; l. 3,5 cm ; ép. 0,8 cm (fragment 4)/L. 13 cm ; l. 6 cm ; ép. 0,8 cm (fragment 5).

Provenance : maison NE III (pièce 3).

Description : 5 fragments de natte tressée, provenant vraisemblablement d'une seule et même natte, eu égard à la similarité du tissage. Suivant la typologie proposée par Y. Gourlay, il s'agit d'une natte de type B.

Bibliographie : GOURLAY 1981a, p. 34.

D. Objets divers

- DEM 2013-0025 et 0026. Bâtonnet à kohl [voir FIG. 34]

Matériau : bronze.

Dimensions : L. 11,7 cm ; diam. max. 0,4 cm ; côté de la partie carrée : 0,35 cm (0025) et L. 9,7 cm ; diam. 0,18 cm (0026).

Provenance : maison NE III (pièce 1) (0025) ; maison NO I (pièce 1 au nord du couloir d'entrée) (0026).

Description : deux bâtonnets de bronze tubulaires utilisés comme stylets pour se farder les yeux ; l'un des bouts des bâtonnets est courbé et pointu, les deux objets sont corrodés et l'un est cassé en deux morceaux (0025). Les artefacts sont similaires à celui auquel nous renvoyons en bibliographie.

Bibliographie : ANDREU (éd.) 2002, p. 158-159, n° 105c.

- DEM 2013-0027. Fragment de bracelet ou de collier [voir FIG. 34]

Matériau : fibres végétales ; faïence égyptienne (pour les perles de couleur marron-noire) et stéatite (pour les perles de couleur blanche).

Dimensions : L. conservée de l'ensemble 9,5 cm ; diam. approx. des perles 0,37 cm et L. approx. 0,48 cm.

Provenance : maison NE III (pièce 4).

Description : série de 13 perles enfilées sur une cordelette en fibres végétales, ayant dû composer à l'origine, au moins partiellement, un bracelet ou un collier. L'enfillement des perles suit un agencement régulier qui fait alterner perles noires et perles blanches, sauf à un endroit, où deux perles noires se suivent. L'un des nœuds d'arrêt du bijou est conservé.

- DEM 2013-0028. Pion de jeu (?) [voir FIG. 34]

Matériau : argile crue.

Dimensions : diam. de la partie inférieure 0,16 cm ; diam. de la partie supérieure 0,8 cm ; H. 1,65 cm.

Provenance : maison NE III (pièce 5 – cuisine).

Description : objet en forme de cône pincé en partie supérieure ; il pourrait s'agir d'un pion de jeu.

Bibliographie : BRUYÈRE 1939, pl. XLIII 2 (seconde rangée à partir du haut).

BIBLIOGRAPHIE

ANDREU (éd.) 2002

G. Andreu (éd.), *Les artistes de Pharaon. Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, catalogue d'exposition, musée du Louvre, Paris, 15 avril-22 juillet 2002, Paris, Turnhout, 2002.

ANDREU-LANOË, VALBELLE 2022

G. Andreu-Lanoë, D. Valbelle, *Guide de Deir el-Médina*, GIFA O 1, Le Caire, 2022.

AUBRY *et al.* 2016

M.-P. Aubry *et al.*, « The Role of Geoarchaeology in the Preservation and Management of the Theban Necropolis, West Bank, Egypt », *Proceedings of the Yorkshire Geological Society* 61, 2016, p. 134-147.

BONNET, VALBELLE 1975

C. Bonnet, D. Valbelle, « Le village de Deir el-Médineh. Reprise de l'étude archéologique », *BIFA O* 75, 1975, p. 429-446.

BONNET, VALBELLE 1976

C. Bonnet, D. Valbelle, « Le village de Deir el-Médineh. Étude archéologique (suite) », *BIFA O* 76, 1976, p. 317-342.

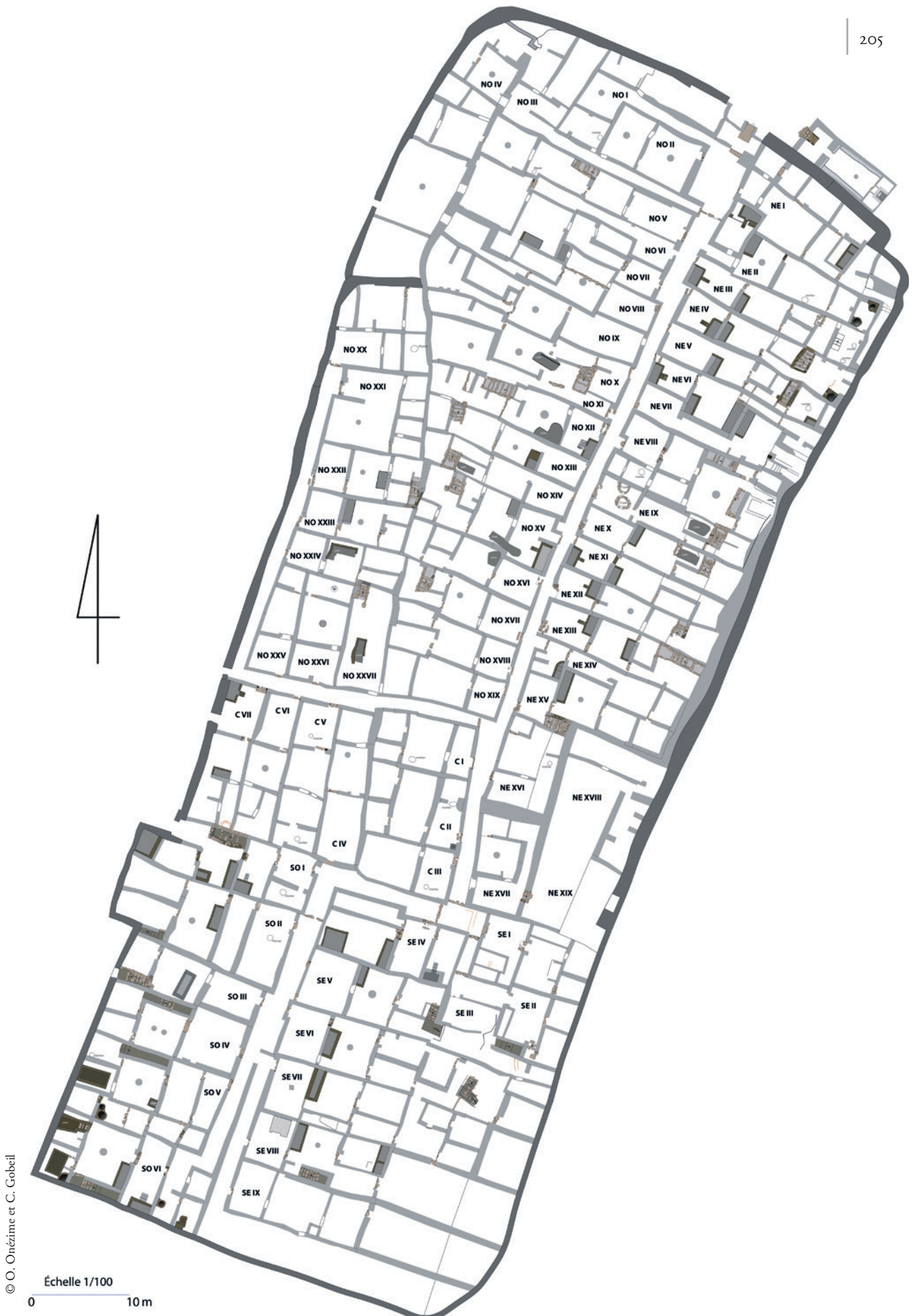
BRUYÈRE 1922-1925

B. Bruyère, « Journal de fouilles 1922-1923, 1924, 1924-1925 » (1922-1925), carnet de fouilles, manuscrit, Archives de l'Ifao, cahier DEM 1.

BRUYÈRE 1926

B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir El Médineh (1924-1925)*, FIFAO 3, Le Caire, 1926.

- BRUYÈRE 1930-1935
 B. Bruyère, « Journal de fouilles 1930-1931, 1931-1932, 1932-1933, 1933-1934, 1934-1935 » (1930-1935), carnet de fouille, manuscrit, Archives de l'Ifao, cahier DEM 3.
- BRUYÈRE 1933
 B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir El Médineh (1930)*, FIFAO 8/3, Le Caire, 1933.
- BRUYÈRE 1934-1935
 B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir El Médineh (1931-1932)*, FIFAO 10/1, Le Caire, 1934-1935.
- BRUYÈRE 1939
 B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir El Médineh (1934-1935): Troisième partie. Le village, les décharges publiques, la station de repos du col de la Vallée des Rois*, FIFAO 16, Le Caire, 1939.
- DAVIES 1999
 B. Davies, *Who's Who at Deir el-Medina: A Prosopographic Study of the Royal Workmen's Community*, EgUit 13, Leiden, 1999.
- DORN 2009
 A. Dorn, « Die Lokalisation der '5 Mauern' / Wachposten (*tA jnb.t/nA jnb.wt/tA jnb*) », *JEA* 95, 2009, p. 263-268.
- GABLER, SALMAS 2022
 K. Gabler, A.-C. Salmas, « 'Make Yourself at Home': Some 'House Biographies' from Deir el-Medina, with a Special Focus on the Domestic (and Funerary) Spaces of Sennedjem's family », dans S. Töpfer *et al.* (éd.), *Deir el-Medina Through the Kaleidoscope. Proceedings of the International Workshop Turin 8th–10th October 2018*, Modène, 2022, p. 75-141.
- GOBEIL 2015
 C. Gobeil, « Un délateur zélé à Deir el-Medina? Étude d'une nouvelle plaque votive réemployée », *BIFAO* 114, 2015, p. 187-200.
- GOURLAY 1981a
 Y. Gourlay, *Les sparteries de Deir el-Medineh I. Catalogue des techniques de sparteries*, DFIFAO 17, Le Caire, 1981.
- GOURLAY 1981b
 Y. Gourlay, *Les sparteries de Deir el-Medineh II. Catalogue des objets de sparteries*, DFIFAO 17, Le Caire, 1981.
- SOLIMAN 2016
 D. Soliman, *Of Marks and Men: The Functional and Historical Context of the Workmen's Marks of the Royal Theban Necropolis*, thèse de doctorat, université de Leiden, 2016.
- SPINAZZI-LUCCHESI 2018
 C. Spinazzi-Lucchesi, *The Unwound Yarn: Birth and Development of Textile Tools Between Levant and Egypt*, Venice, 2018.





DEM 2013-0002



DEM 2013-0005



DEM 2013-0004



DEM 2013-0006



DEM 2013-0007

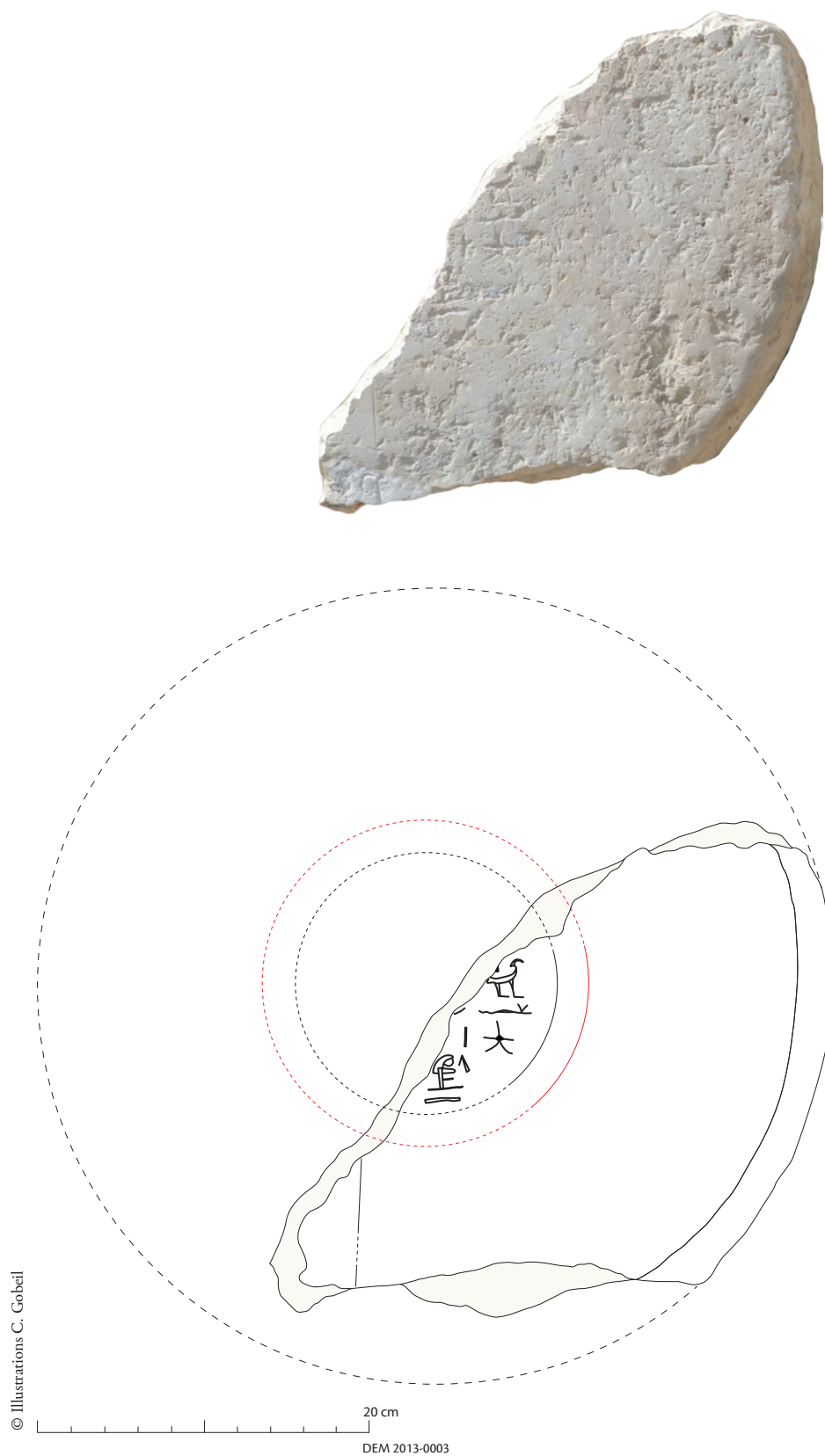


FIG. 28.



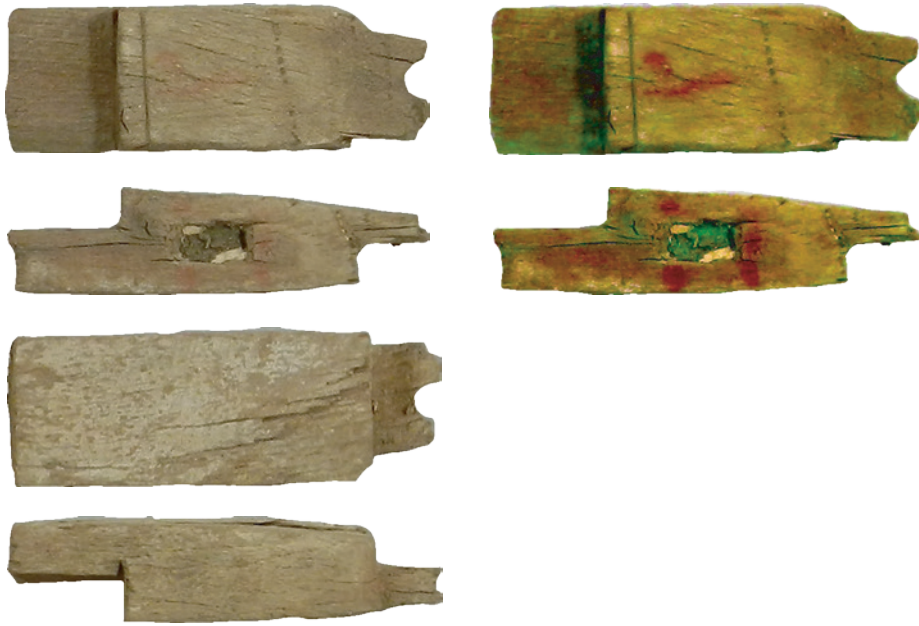
DEM 2013-0008, -0009 et -0010 (à droite, le même fragment avant et après DStretch)



DEM 2013-0011

DEM 2013-0012





DEM 2013-0013 (en haut à droite, le même objet après DStretch)



DEM 2013-0014



DEM 2013-0015 (échelle 2:1)

© Illustrations C. Gobeil

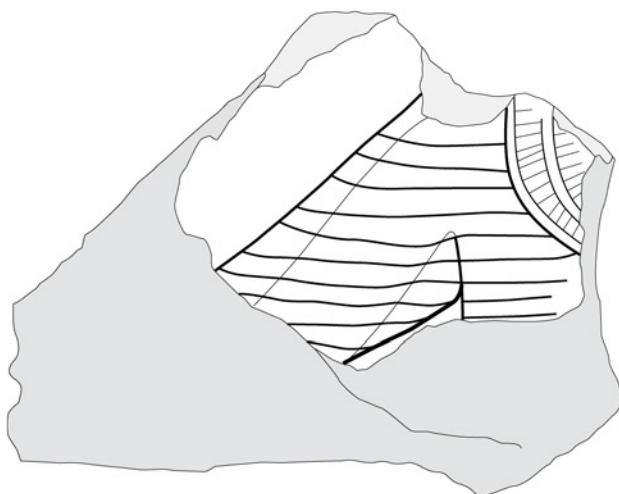
0 10 cm



DEM 2013-0016



DEM 2013-0017 (échelle 2:1)



DEM 2013-0018



DEM 2013-0019



DEM 2013-0020

© Illustrations C. Gobeil



FIG. 31.



© Illustrations C. Gobeil

0

10 cm

DEM 2014-0006

Fig. 32.

BIFAO 123 (2023), p. 171-213 Cédric Gobeil, Anne-Claire Salmas, Olivier Onézime
 Le village de Deir el-Medina : nouveau plan topographique et pistes de réflexion
 © IFAO 2025 BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



DEM 2013-0021



DEM 2013-0022



DEM 2013-0023

© Illustrations C. Gobeil

0

10 cm



DEM 2013-0024 (échelle 1:4)



DEM 2013-0025



DEM 2013-0026



DEM 2013-0027



DEM 2013-0028

© Illustrations C. Gobeil



FIG. 34.

